

SECTION FORCE OUVRIERE DES HAUTES ALPES

Local syndical FO, cité Desmichel, 05000 GAP

Tél: 04 92 52 84 94

Email: fo.ddfip05@dgfip.finances.gouv.fr - site: http://www.fo-dgfip-sd.fr/005/

COMPTE RENDU DES COMITES TECHNIQUES LOCAUX (CTL) DES 19 et 20 juillet 2017

Les 19 et 20 juillet se sont tenus à la direction deux comités techniques sur les points pour avis reportés lors du CTL du 26 juin et les projets de la DDFIP pour l'ASR 2018 (Aménagement Structures Réseau).

CTL du 19 juillet :→ Mise en place de l'accueil sur RDV

- → SPFE recouvrement
- → Réorganisation des services en charge des missions domaniales et de Politique Immobilière de l'État (PIE)
- → Commune nouvelle de Valdoule

1 – Mise en place de l'accueil sur RDV :

Une nouvelle offre de service est proposée à la DGFIP: l'accueil sur RDV. Cela se pratiquait déjà, mais de manière non formalisée. Deux services vont débuter l'expérience: les SIE de Gap et de Briançon. La prise de RDV se fera soit pas internet via le portail métier, soit par téléphone, soit directement au guichet. Une application dédiée à cette offre sera ouverte: « accueil sur rendez vous »

L'analyse de FO sur ce point est plutôt mitigée. Vu les remontées positives des sites pratiquant déjà l'accueil sur RDV, FO est plutôt favorable à cette initiative, à condition que le canal principal d'accueil généraliste au guichet reste ouvert. Le SIE de Briançon mènera l'expérience durant la période des travaux de réinstallation. Le SIE de Gap devrait conduire l'expérimentation sur une plus longue durée. Un bilan sera fait courant deuxième semestre 2018.

Les représentants FO DGFIP 05 se sont abstenus

<u>2 – SPFE (Service de la Publicité Foncière et de L'enregistrement) recouvrement :</u>

Le SPFE est mis en place au 1 sept 2017 mais l'applicatif qui est dédié à ce service (FIDGI enregistrement) n'est pas encore opérationnel pour la partie recouvrement des paiements fractionnés différés. Un arrêté est nécessaire pour permettre au comptable du SIE de Gap de prendre en charge les Avis de Mise en Recouvrement de ces créances.

Pour FO, il aurait mieux valu attendre que l'application soit complète avant de procéder à la restructuration.

Les représentants FO DGFIP 05 ont voté CONTRE.

3 – Politique Immobilière de l'État (PIE) :

Au Comité technique de Réseau, à Paris, du 23 mars 2017, a été présenté **la déclinaison locale** de la réorganisation de la PIE.

Pour le 05, le Service Local du Domaine (SLD), composé actuellement de 4 agents (2 A + 2 B) disparaît pour laisser place à un SLD qui serait composé de 2 agents (1A et 1B). Ses missions changent, puisque il perd toute la partie évaluation domaniale et une partie des missions de gestions. Il garde la charge des opérations de gestion courante et de la relation de proximité. La partie évaluation sera assurée par le Vaucluse tandis que la partie gestion par les Bouches du Rhône! Pratique...!

Pour les représentants FO DGFIP 05 c'est une nouvelle mission de service publique qui est attaquée. Nous ne sommes pas dupes. Sous couvert de rechercher une meilleure expertise en mutualisant les moyens humains, on perd un service performant, de qualité et une relation de proximité forte avec les élus locaux. Au passage une économie de 2 agents...

Les représentants FO DGFIP 05 ont fait valoir l'argument du préjudice subit par les collectivités locales qui n'auront plus les évaluateurs sur place. Autres éléments avancés, la forte probabilité que de nombreuses évaluations se feront dorénavant du bureau, sans déplacement sur le terrain. Ainsi les élus auront le choix entre se débrouiller seuls avec l'application LIDO que sera mise à leur disposition pour consulter les bases chiffrée d'évaluation ou externaliser dans le privé.

Les représentants **FO DGFIP 05** ont exprimé leur opposition à cette réorganisation. Notre administration devrait être défendue pour son expertise et sa plus-value plutôt que d'être restructurée à tout-va et ce faisant, perdre ses missions.

Les représentants FO DGFIP 05 ont voté CONTRE.

<u>4 – Création de la commune nouvelle du VALDOULE :</u>

A compter du 1 juillet 2017, est créée une nouvelle commune dénommée VALDOULE. Elle regroupe les communes de BRUIS (76 hab), Montmorin (91 hab) et Sainte Marie de Rosans (39 hab). Le siège est fixé à Bruis et l'assignation comptable est confiée au comptable de Serres.

5 – Questions diverses posées par FO:

L'accueil des nouveaux arrivants se fera le vendredi 1 septembre à la Direction. Les Organisations Syndicales auront l'occasion de se présenter en fin de matinée comme à l'accoutumée.

CTL du 20 juillet :→ Aménagement des Structures du Réseau

<u>1 – Gestion conjointe des trésoreries de Briançon et Monétier :</u>

Au 1/1/2018 est proposée la gestion conjointe des deux trésoreries sous le pilotage du comptable de Briançon. Les représentants **FO DGFIP 05** ont exprimé leurs craintes de voir dans cette gestion l'annonce, à peine voilée, de la prochaine fermeture de la Trésorerie de Monétier.

Les représentants **FO DGFIP 05** se sont prononcés **CONTRE** d'autant plus qu'il s'agit là encore de supprimer des emplois. La preuve: il va y avoir le déménagement de la trésorerie de Briançon dans les locaux du SIP-SIE de Briançon au rez-de-chaussée. L'administration n'a rien prévu pour accueillir les deux sièges supplémentaires si la trésorerie de Monétier était supprimée.

<u>2 – Transfert du recouvrement de l'impôt des trésoreries</u> mixtes de la ran de Gap vers le Sip de Gap :

Toujours au 1/1/2018, est proposé, le transfert du recouvrement de l'impôt de toutes les trésoreries mixtes de la ran de Gap vers le SIP de Gap. Les moyens alloués pour cette opération sont un cadre C pris à St Bonnet et un autre à Laragne. Ces deux chaises sont actuellement vides donc personne pour suivre la mission. D'autre part, le nombre annuel d'articles d'impôt pour le SIP est d'environ 65 000. Pour les trésoreries toutes confondues, ce dernier est de 86 000. Autrement dit, le nombre des prises en charge d'articles d'impôt du SIP va passer de 65 000 à 150 000 articles, soit une augmentation de 230 %, sans aucun moyen alloué en contre-partie...

Les représentants **FO DGFIP 05** constatent une fois de plus que toutes ces restructurations engendrent de mauvaises conditions de travail, augmentent les pressions...

Un autre argument avancé par les représentants FO DGFIP 05, est la difficulté dans laquelle allaient se trouver les trésoreries (St Bonnet et Laragne) où sont choisies les emplois pour suivre la mission transférée. Les emplois ne seront jamais pourvus par la mutation et les collègues, déjà bien en difficultés voient s'envoler toute possibilité d'une arrivée au prochain mouvement.

Les représentants **FO DGFIP 05** ont alerté le Président sur les conditions de travail qu'il était en train de créer et toutes les difficultés qui n'allaient pas manquer de suivre. Les services sont déjà exsangues et ne voient pas comment, dans de telles conditions, la continuité de l'exercice de leur mission pourra être assurée.

Les représentants **FO DGFIP 05** se sont prononcés **CONTRE**.

<u>3 – Teneur des échanges sur les autres projets en préparation :</u>

 Arrivée de SIRHIUS en mai 2018: cette application devrait remplacer Agora. En 2019 c'est l'organisation dans son ensemble, des ressources humaines qui sera modifiée. Nos services locaux perdront les missions de liquidation et gestion de la paye pour devenir des services RH « de proximité ». Ils seront chargés de renseigner et conseiller les collègues. Un encart dans Ulysse est dédié au sujet.

 Le contrôle fiscal : le Président nous a confirmé que la couverture géographique locale des antennes de contrôle serait maintenue mais le pilotage passera à la DIRCOFI.

Les représentants **FO DGFIP 05** qui rendent compte de leur mandat.

BULLETIN D'ADHESION	NOM :	PRÉNOM :
	N° DGI ou N° AGORA :	ADRESSE MÈL :
FO	GRADE :	QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %
		ional Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFiP)
	Fait à	i le (signature)
DGFIP →66	% de la cotisation syndicale fait l'o	bjet d'un crédit d'impôt sur le revenu